

## Edito

Entendu cette semaine de la part d'un cadre de la fonction publique, manifestement macroniste : « je ne comprends pas bien pour quoi les gens manifestent. La loi travail, ce n'est pas une surprise, c'était dans le programme du président Macron, et il a été majoritairement élu... » C'est soit de l'aveuglement, soit une façon quelque peu originale de refaire l'histoire. La réalité c'est que M. Macron était le candidat idoine pour 23,11 % des électeurs. Autrement dit, 76,89 % ne voulaient pas de lui. Et les 63,86 % qui lui ont apporté leur voix au second tour l'ont fait pour empêcher le Front National d'accéder au pouvoir. Bref, pas vraiment le blanc seing que certains aimeraient y voir. Donc oui, il est tout à fait normal qu'aujourd'hui des milliers de personnes descendent dans les rues pour se faire entendre. Pour dire que la loi travail est un recul social inquiétant. Que les suppressions d'emplois annoncées dans la fonction publique cachent une volonté inacceptable de « privatiser » toujours plus de services (et donc d'en augmenter le prix, soyons clairs...). Que la réduction des APL est aussi scandaleuse que la transformation de l'ISF. Tiens arrêtons-nous un instant sur cette mesure. C'est désormais d'impôt sur la fortune immobilière dont il faut parler. Concrètement, les placements financiers, les meubles, véhicules, chevaux de courses, tableaux de maître, bijoux n'entrent plus dans le calcul... Une mesure qui profitera « aux plus fortunés des plus fortunés » (Le Monde 30-08-2017). Eux ne seront pas dans la rue le 10 octobre... Ils aiment beaucoup M. Macron...

## Conseil municipal de rentrée A-t-on enterré Erotic Land ?

Un conseil peu fourni en sujets de frictions, mais qui aura été agité dans sa première partie et se sera terminé en enterrement de première classe pour le CRUFC.

Celui qui venait assister au conseil en spectateur, comme celui qui en tant que membre venait accomplir son devoir citoyen, aura été surpris de constater la présence particulièrement nombreuse de salariés de la ville bien avant la séance officielle. Plus de 300 salariés de la ville et de la communauté d'agglomération, rassemblés à l'initiative de leurs syndicats : FO, CGT, SUD, pour s'opposer à un nouveau recul de leurs droits (voir p2 « Une vraie colère s'exprime »).

En discours introductif, madame Bouchart nous expliqua comme à l'habitude que : « tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes ». Un discours qui contraste toutefois avec le ressenti et le vécu de nombreux Calaisiens.

Première délibération au menu, l'examen des travaux de la commission consultative des services publics concernant les services de l'eau et de la collecte des ordures ménagères. Des rapports sans soucis majeurs quant aux services eux-mêmes, qui auraient toutefois pu faire percevoir que le service des eaux rapportait un bénéfice non négligeable « au fermier » (nom donné à celui qui exploite pour le compte de) d'un côté, et laissait appa-



L'esprit de la Machine va reprendre possession de la Cité avec un projet autour d'animaux extraordinaires.

raître des recettes largement supérieures aux dépenses pour la collecte. En clair, dans les deux cas le consommateur est pris pour un pigeon qu'il convient de plumer.

Suivait la délibération concernant le projet artistique de la machine. Une délibération pour acter la première phase du projet. Un projet qui consiste, rappelons-le, à créer un univers particulier (comme pour l'éléphant, la girafe et les araignées) autour d'animaux extraordinaires. La première phase concernera un dragon qui aura

le droit d'aller du front de mer au Fort Risban. Une première étape à 5 millions quatre cent mille euros hors taxes, dont 1 million pour la fête d'inauguration. Les phases suivantes concerneraient des varans, puis des iguanes et pour terminer un grand iguane. Un projet comme celui de la machine à Nantes, en capacité d'attirer les touristes, bien plus crédible que le projet « Erotic » Parc dont on n'entend plus beaucoup parler. Si nous n'avons pas de critiques à formuler sur les concepteurs et sur la capacité du projet lui-même à attirer, nous ne pouvons que nous inquiéter du fait que ce projet semble marquer la disparition du parc d'attraction précité et qui devait permettre la création de milliers d'emplois. Si tel était le cas, ce serait un nouveau coup dur pour ceux qui attendent depuis trop longtemps la possibilité de pouvoir accéder au marché de l'emploi. Ce serait surtout une nouvelle perte de crédibilité pour notre ville.

Examen ensuite de la délégation de service public du Chanel scène national. Un bilan complet qui montre l'implication de la structure dans la vie de la cité. Des délibérations culturelles dont l'une relative à une exposition sur Gainsbourg et Jane Birkin dans le cadre de l'année Franco-Britannique.

De nouveau l'examen d'une délégation de service public, celle du Casi-

Suite p2

## Le dessin



## En bref... En bref... En bref... En bref

### Coûteux investissement

Certains prétendaient qu'elles avaient été volées. D'autres qu'on les avaient perdues. Les voitures électriques de madame la présidente ont été retrouvées. Abandonnées, et programmées pour la réforme. 51 000 euros à l'achat pour les trois quand même, elles auront parcourues : 2000, 9500, et 8000 km. Ça fait quand même un peu cher du kilomètre.



## Ville/Agglo

## Une vraie colère s'exprime

Plus de 300 salariés de la ville et de l'agglomération s'étaient donnés rendez-vous devant la mairie le soir du conseil municipal. Après avoir entendu leurs différents responsables syndicaux s'exprimer, ils décidaient d'assister au conseil municipal pour faire entendre leurs voix et dire clairement qu'ils n'avaient nullement l'impression d'être des privilégiés.

Au centre du débat la volonté de la mairie et de l'agglomération de reprendre des jours de congés, d'allonger la journée de travail, pour faire travailler davantage. Une volonté qui s'appuie sur un rapport de la chambre régionale des comptes qui, à partir de calculs théoriques, a déterminé que les fonctionnaires ne faisaient pas leur quota d'heures.

Une chambre régionale des comptes qui n'a rien trouvé à redire quand les élus du bureau de la communauté de l'agglomération n'ont pas rendu un centime de leurs indemnités alors même qu'ils avaient soutenu la gestion calamiteuse du président Blet. Une gestion qui se sera traduite par des suppressions d'emplois, par une cure d'austérité sans précédent pour le service public.

Une chambre régionale des comptes particulièrement muette devant le gaspillage d'argent public et les entorses à la lois dans le dossier du CRUFC.

Les salariés qui entendaient être entendu ont, par leurs applaudissements, tentés d'obtenir quelques minutes d'attention.

Ils ne reçurent que mépris du maire et de sa majorité. Une mairesse qui, déstabilisée, demandera même l'évacuation de la mairie. Devant autant de mépris, Jacky Hénin et sa collègue Marion Lavigne décidaient de sortir du conseil pour apporter leur soutien aux salariés. Ils furent très vite rejoints par Yann Capet.

Si la colère est aussi grande dans la fonction publique territoriale, c'est qu'au-delà de la question relative à la suppression de jours de congés, c'est le devenir de la fonction publique qui est posé. La privatisation rampante de certains services enregistrée à Calais, le peu de considération, le mépris ressenti à la CAC, l'absence de moyens pour accomplir les missions de services publics... tout cela pèse sur le quotidien des agents, qui sont confrontés à des demandes qu'ils ne peuvent honorer.

Opposer les salariés entre eux a toujours été un moyen pour le patronat d'imposer sa loi. La manœuvre est claire, en montrant du doigt les salariés de la fonction publique il s'agit de les faire passer aux yeux des autres salariés pour des nantis, des « fainéants... En réduisant leurs droits, non seulement on ne donnera rien de plus aux autres salariés, mais on crée les conditions pour que demain ce soit le tour d'autres salariés.

Ce dont notre société souffre, ce n'est pas d'accorder trop de droits et d'avantages à ceux qui travaillent et à leurs familles, c'est de donner la plus grosse part du gâteau à des profiteurs qui ne pourront jamais dépenser ce qu'ils engrangent.

Face à ces nouvelles attaques, il importe que les salariés de la ville sachent faire fi de leurs petites divisions pour être capables de contrer les attaques. Seule l'unité permettra de gagner, quand la division ne pourra qu'amener à de nouveaux reculs.

Les élus communistes et républicains affirment leur soutien aux salariés, et se déclarent disponibles pour toutes actions ou rencontres destinées à défendre et préserver les acquis.

## Sport - CRUFC

## Chronique d'un naufrage annoncé

Le conseil municipal a décidé d'annuler des subventions votées au CRUFC, mais non encore versées. Un montant total de presque 238 000 euros. Une décision qui enterrait définitivement (le tribunal annoncera le lendemain la liquidation) le club de foot calaisien, déjà incapable d'honorer le plan de redressement judiciaire auquel il était astreint depuis 2011.

Avant que d'intervenir sur le fond, Jacky Hénin au nom de l'opposition, demandait si le CRUFC avait, avant ses difficultés, été remboursé d'une subvention de 240 000 euros perçue de la ville de Calais, et reversée à la société qui gérait l'équipe première en toute illégalité.

Moment comique, puisque madame Bouchart affirmait immédiatement que tel était le cas, quand le monsieur finances de la ville (Gérard Grenat) affirmait lui le contraire. Un fait qui méritera d'être approfondi (par une lettre au liquidateur), les créanciers pouvant être spoliés de 240 000 euros. L'ancien maire, donnait alors son avis sur la question.

« Beaucoup m'ont pris pour un imbécile en 2011, quand j'ai avancé la nécessité de procéder à la liquidation du club, pour ne pas assumer une dette énorme, reconstruire sur des bases saines. Vous avez balayé cette proposition d'un revers de main, déclarant que

*vous maîtrisiez la situation et que le dossier était sous contrôle. Régulièrement depuis nous vous avons demandé des explications, à chaque fois que la presse nous annonçait une mauvaise nouvelle. Les services contrôlaient toujours.*

*6 ans plus tard, un million d'euros d'argent public brûlé sur la place publique, des jeunes méprisés, un président (désigné par la mairie) qui se servira d'abord, un encadrement sportif contraint de faire avec des bouts de ficelles et souvent non remboursé de ses frais, de décisions illégales en faux bilan : le club meurt aujourd'hui.*

*Vous portez une lourde responsabilité, une responsabilité qui aura amené à ce que le sport calaisien soit au travers de cette affaire particulièrement discrédité. Quant aux amoureux du football, jeunes et moins jeunes ils auront été en permanence considérés comme quantité négligeable. Si nous avons mis en œuvre nos propositions, alors notre ville disposerait toujours d'un club de foot digne de ce nom. »*

Une réalité qui nous permet d'affirmer que l'actuelle majorité aime bien jouer avec l'argent, voire le dépense allègrement dès lors que ce n'est pas le sien, et n'a que faire de l'image de notre ville.

Suite de la pl

no. Un établissement qui se porte bien pour avoir réalisé l'an dernier plus de 600 000 euros de bénéfices.

L'étude ensuite de nombreuses délibérations dites techniques, pour attribuer des aides dans le cadre du fond d'intervention (pour le commerce et l'artisanat), pour solliciter des subventions, pour adhérer à la suppression des éclairages vétustes, pour lancer des marchés de fournitures, jusqu'au recrutement d'un manager du camping et de l'aire de camping-car... De nombreuses ventes de morceaux de terrains délaissés, le classement dans le domaine public de la voirie et des réseaux de la rue de Bogota.

L'ancienne école Diderot et le logement y afférant, sera ensuite confié à la SCI le Chenelet (entreprise de réinsertion) pour rénovation et création de logements.

La délibération relative à la taxe annuelle sur les friches industrielles, permettra à l'opposition de faire remarquer l'augmentation importante des friches commerciales, comme la délibération relative au compte de gestion des 4B permettra de faire remarquer le coût important pour la collectivité : plus de 1 million 300 000 euros en à peine 2 ans.

C'est sur les subventions, que l'on s'énerva un peu. D'abord par manque d'informations, dont la responsabilité incombe sans conteste à M. Grenat toujours plus enclin à faire prendre des vessies pour des lanternes plutôt que de dire clairement les choses. Puis sur le montant de certaines aides et le refus de permettre à des enfants de jouer au football. Ainsi, le futur club devant remplacer le CRUFC fut attributaire d'une subvention supérieure à 50 000 euros, quand d'autres jeunes issus eux aussi du CRUFC n'auront même pas le droit d'utiliser un terrain.

Puis vint la délibération actant la mort du CRUFC (voir « Chronique d'un naufrage annoncé »).

Le conseil s'acheva par l'examen de demandes particulières, notamment celle formulée par madame Bouchart de prise en charge financière de sa défense dans une affaire de diffamation bidon. Ne souhaitant pas être associés à une telle mascarade, les élus communistes et républicains sont sortis.

## On le note

**Mardi 10 octobre 2017**

### Journée nationale de mobilisation pour défendre les services publics

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent pour les agents de la fonction publique (gel de la valeur du point indice, retour à la journée de carence, menace de 120 000 suppressions d'emploi...)

Ces mesures vont dégrader le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agents publics et fragiliser les services publics rendus aux usagers.

Une fois de plus, les secteurs de la santé, de l'éducation, de la justice, du logement... vont se voir retirer des moyens.

Les collectivités territoriales vont être soumises à une nouvelle cure d'austérité

C'est toute la population qui devra assumer les conséquences de ces choix.

Dans notre département, des dizaines de milliers de salariés, de retraités, de jeunes, verront leurs conditions de vie se dégrader

Parce que c'est inacceptable, nous appelons à la résistance. Dans tout le département, des rassemblements vont se tenir. Notre Parti appelle ses membres, sympathisants, élus à participer au mouvement. Nous vous appelons également à participer.

**Rendez-vous le mardi 10 octobre !**